

La pratique de la sophrologie nécessite de la part de la personne :

- une réelle volonté de cheminer vers un mieux-être
- une pratique régulière afin de pouvoir progresser vers ses objectifs

Nom :-----

Prénom :-----

Pour (si client mineur) :-----

Adresse :-----

-----

Choix de mon accompagnement :

accompagnement individuel adulte - 6 séances - 01h15/séance - 360€ -

1<sup>ère</sup> séance 70€ effectuée le :-----

accompagnement individuel collégien (12/14 ans) – 6 séances - 45 min/séance - 270 €

1<sup>ère</sup> séance 60€ effectuée le :-----

accompagnement individuel lycéen ( 15/17 ans) - 6 séances - 01h15/séance - 300€

1<sup>ère</sup> séance 70€ effectuée le :-----

accompagnement individuel à la maternité - 7 séances - 01h15 - 400€

1<sup>ère</sup> séance 70€ effectuée le :-----

accompagnement individuel des sportifs - 7 séances - 01h15 - 400€

1<sup>ère</sup> séance 70€ effectuée le :-----

◇ **Séances supplémentaires :**

- pour tous les accompagnements : 60 €
- sauf accompagnement collégien : 45 €
- sauf accompagnement lycéen : 50 €

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables sur le site internet de Janique Martel Sophrologue à [www.jmartel.sophrologue.care](http://www.jmartel.sophrologue.care) et les accepter sans réserve.

Date :

Signature (précédée de la  
mention : *lu et approuvé*)

Janique Martel

SOPHROLOGUE

\*\*\*\*\*

La conclusion des CGV vous engage pour la durée de l'accompagnement, et financièrement pour la durée totale des séances.

Vous avez **4 mois** pour effectuer la totalité de vos séances **à partir de la 1<sup>ère</sup> séance.**

Les désistements en cours ne génèrent pas de remboursement. La totalité des séances est due.

\*\*\*\*\*

### **Les absences/annulation :**

- tout rendez-vous annulé ou reporté dans un délai inférieur à 24 heures sera facturé. Vous pouvez annuler ou reporter votre RDV par téléphone ou SMS au 07.83.83.61.54
- toute séance non annulée est considérée comme due – et est déduite du nombre total de vos séances sur votre forfait.
- si vous venez en retard à la séance, la séance se terminera à l'heure prévue, ceci afin de respecter l'heure convenue et de ne pas mettre à défaut le client suivant.
- en cas d'empêchement physique, la séance peut se faire en visio.
- en cas de désistement en cours d'accompagnement, les séances restantes ne sont pas remboursées et la somme totale est due.

### **Le paiement**

- Le paiement peut s'effectuer :
  - **espèces**
  - **chèque** : plusieurs chèques pourront être remis au Sophrologue, avec encaissement différé possible (dates à convenir avec le Sophrologue)
  - **virement** : le règlement des séances s'effectuera **au plus tard une semaine avant la date de début** de la séance.
  - **carte bancaire (un supplément sera communiqué).**

\*\*\*\*\*

### **Déclaration des parties :**

Le Client déclare et garantit au Sophrologue :

- être majeur et doté de la capacité juridique à conclure le présent Contrat,
- ne pas être affecté, à sa connaissance, de maladies psychiatriques ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'Etat reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.

Janique Martel

SOPHROLOGUE

Le Client déclare être informé de la nature des prestations effectuées par le Sophrologue et reconnaît que ce dernier a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était important en fonction de ses besoins.

Le Sophrologue déclare et garantit au Client être habilité à fournir les prestations de services en qualité de titulaire du diplôme de Sophrologue depuis le 15 octobre 2020, délivré par l'école Franco-Suisse de Sophrologie.

\*\*\*\*\*

### Descriptif

Les différents exercices et les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique.

Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas à un avis médical. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi et de développement personnel.

Le Client est informé et accepte que les Prestations réalisées ne tendent à l'établissement d'aucun diagnostic et ne permettent pas de traiter une quelconque maladie. Elles visent exclusivement à la délivrance de prestations tendant au développement de soi en permettant un équilibre entre le corps, le mental et les émotions et ce, à des fins de bien-être ou de mieux-être. Ces Prestations, non médicales, peuvent prendre la forme d'exercices, de techniques, de conseils, d'informations, de formations, d'ateliers, ou encore de supports rédactionnels (ex : exercices).

Le Sophrologue rappelle que la sophrologie est une discipline spécifique du domaine des Sciences Humaines qui se caractérise par le fait d'être avant tout une méthode pratique. Elle utilise des techniques et une méthodologie originale. Sa pratique développe la connaissance de soi et permet de mobiliser les ressources de chacun dans un objectif d'autonomisation et d'épanouissement. Ses domaines d'application principaux sont la santé, le sport, l'entreprise, le développement personnel, le social et l'éducation.

Les Prestations de services réalisées par le Sophrologue **ne remplacent en aucun cas un diagnostic et/ou traitement médical** et ne dispense aucunement de consulter un médecin, ce dernier étant le seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'un traitement médical adapté.

Le Sophrologue a donc pour mission d'accompagner le Client qui souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir acteur de sa qualité de vie, de sa vitalité et donc de son bien-être global.

Date :

Signature (précédée de la  
mention : *lu et approuvé*)